Discours de présentation de candidature de Marie-Claude BRIET-CLEMONT – 26 mai 2021

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Le 8 mars, je vous ai invité à écrire avec moi une nouvelle page de l'action de la société civile organisée.

Les 180 citoyens engagés que nous sommes, doivent ouvrir la voie à une assemblée qui conforte son rôle de laboratoire d'idées et assume pleinement sa mission d'accompagnement à l'élaboration, l'adaptation et l'évaluation des politiques publiques dans une dynamique renouvelée.

Il nous faut « Passer du dire Ensemble au faire Ensemble »

Je l'ai inscrit dans ma déclaration de candidature, le CESER doit avant tout être utile

- utile pour les décideuses et décideurs,
- utile pour les actrices et les acteurs socio-économiques,
- utile pour les citoyennes et citoyens.

Dans le processus de refondation à l'œuvre, je vous invite à nous saisir de toutes les opportunités pour que nos travaux s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs de développement durable. Je vous invite à renforcer des modalités de travail initiées lors des derniers mois, pour que le "monde d'après" associe performance économique, justice sociale et préservation des ressources.

Le projet qui vous a été soumis ces derniers jours, est celui d'un collectif de membres de notre assemblée, issu des quatre collèges, qui a valorisé tous les talents des participants, de la conception à la communication.

Notre projet, c'est Un CESER qui travaille sur deux pas de temps :

La nature de nos missions doit nous mener à conduire nos travaux dans une double perspective :

- celle du temps long, pour dépasser le cap de la mandature. C'est l'enjeu de la prospective.
- et celle du temps court, pour désormais être réactif, dans notre société ou tout s'accélère. C'est un enjeu déterminant pour la légitimité de notre assemblée.

Notre projet, c'est un CESER qui s'inscrit dans une nouvelle approche territoriale :

Je vous propose d'inscrire notre action dans un nouveau périmètre géographique, la Région évidemment, mais aussi les départements, les métropoles, les intercommunalités. C'est la raison pour laquelle je propose de créer des comités de liaison issus des 4 collèges, dans chacun de nos départements pour favoriser un dialogue avec l'ensemble des acteurs institutionnels, politiques, économiques, sociaux de tous les territoires. Nous pourrons ainsi repérer les initiatives inspirantes, pour diffuser nos avis et nos préconisations, auprès des

différents interlocuteurs susceptibles de les prendre en compte pour l'élaboration, la conduite et l'évaluation de leurs politiques.

De même, je vous propose :

- de renforcer les coopérations avec le CESGR, Conseil Économique de la Grande Région, dont la France détient la présidence jusqu'en 2023
- de renforcer les coopérations avec les CESER des régions Hauts de France, lle de France, Bourgogne-Franche Comté dans la perspective d'un aménagement territorial plus intégré.

Quel est notre plan d'action pour cette demi-mandature :

Je vous propose de nous appuyer sur la vision que le CESER a adopté en janvier 2021 et nous déclinons en priorités.

Repenser les modèles de production et de consommation en développant tous les secteurs de l'économie de proximité, cela veut dire conjuguer les enjeux industriels, fondamentaux au regard des caractéristiques régionales, avec de nouveaux modèles. Ces modèles doivent s'appuyer sur la complémentarité de l'économie publique, de l'économie de marché, de l'économie sociale et solidaire pour favoriser l'organisation des circuits de proximité, en réponse à tous les besoins des transitions.

Réorganiser le vivre-ensemble : au regard des conséquences de la crise, nous devons réinterroger notre devoir de solidarité et les manières d'y répondre pour que les fractures sociales ne deviennent pas un obstacle insurmontable.

Il s'agit de ne pas sacrifier des secteurs entiers essentiels à notre vivre ensemble. bien sûr nous pensons à la culture, au sport, à tous les secteurs du monde socio-éducatif; bien sur nous pensons à la jeunesse pour laquelle nous avons appelé à un devoir d'avenir .bien sûr, nous pensons à l'organisation du système de santé, et à la prise en compte des personnes que les circonstances économiques, ou le handicap ont rendu plus vulnérables, et dont la crise a mis en lumière l'inadaptation des réponses de l'action publique. Il s'agit de faire valoir l'accès à la formation tout au long de la vie, à la culture, au sport, à la santé, aux loisirs comme des droits fondamentaux dans les politiques publiques. La lutte contre la grande pauvreté et le développement du secteur associatif devront être considérés comme les priorités, déterminants d'un futur plus désirable.

Réinventer les gouvernances et les pratiques démocratiques : nous avons validé le nécessaire renforcement de l'éducation à la citoyenneté et à l'écocitoyenneté tout au long de la vie, en redonnant toute sa place à l'éducation populaire. Il s'agit de promouvoir l'accès à la connaissance pour toutes les générations et d'inscrire les conditions d'un débat démocratique éclairé au sein de nos territoires. Notre assemblée doit être force de proposition dans la construction des coopérations avec les organisations que nous représentons, avec les structures de la société civile pour promouvoir de nouvelles formes de débat démocratique.

Je vous propose d'y ajouter un quatrième enjeu :

Agir pour la préservation de nos biens communs, levier de transformation et d'innovation indispensable pour la compétitivité et l'attractivité de la Région Grand Est.

Nous l'avons écrit dans tous nos travaux : l'ensemble des parties prenantes doivent être mobilisées pour un engagement au service du développement durable. Il s'agit de faire converger toutes les politiques vers les moyens de lutter contre les mutations climatiques, pour préserver et restaurer nos biens communs (air, eau, forêt, biodiversité). À côté des stratégies et des gouvernances, il est indispensable désormais de mettre au cœur de nos travaux les questions des usages collectifs et individuels. Des urgences s'imposent à nous : les assises de la forêt qui se déroulent à l'automne ne peuvent pas avoir lieu sans que le CESER en soit partie prenante.

J'aborde à présent la méthodologie.

Il est indispensable de renforcer notre rôle d'interface avec la société civile, les citoyens et les territoires pour légitimer la place de l'assemblée au cœur du débat citoyen et conforter ainsi son rôle de corps intermédiaire indispensable à la démocratie. Le travail de la valorisation de nos travaux doit être poursuivi, et les méthodes et moyens du portage de nos préconisations devront faire l'objet d'un travail particulier : formation des membres à la communication, lien avec les médias, élaboration d'outils adaptés pour que chacun devienne l'ambassadeur du CESER, au sein même de son territoire et dans les relations avec les organisations qu'ils représentent au sein de l'assemblée.

Pour donner à notre assemblée une lisibilité et une visibilité accrue, il nous faut penser autrement la conduite de nos travaux et le fonctionnement de l'assemblée :

- Impulser un CESER en mode projet : c'est-à-dire traiter l'ensemble des sujets dans toutes ses dimensions et sortir des silos pour favoriser la transversalité de nos travaux. Le mode projet, c'est un fonctionnement qui s'appuie sur les talents et les compétences de nos membres, et qui donne une place renouvelée à nos groupes de travail spécialisés, notamment dans leur fonction support.
- Instaurer l'expression de la diversité des points de vue : effectivement l'expression des consensus et des dissensus au sein de nos travaux et de nos publications est notre force pour construire ensemble du commun. Cette expression plurielle est un signe fort de démocratie, et je vous inviterai à renforcer les liens avec les organisations que vous représentez, pour prendre en compte leur expertise d'usage pendant nos travaux, et exprimer leurs explications de vote à l'issue de nos avis.

Et enfin, Améliorer le fonctionnement de l'assemblée pour impliquer tous les membres :

La base de notre gouvernance, c'est le bureau élu ; je m'appuierai sur un comité de présidence, regroupant les premiers vice-présidents et les présidents de commission, car leurs périmètres élargis par notre règlement intérieur leur donnent une responsabilité accrue dans l'organisation des travaux de l'assemblée.

À cette architecture, vont s'ajouter les vice-présidences déléguées : elles nous permettent une nouvelle approche dans la dynamique de responsabilité transversale, dans l'approche à 360 degrés que je souhaite : les questions de la santé, du territoire, de l'agriculture, de l'innovation, entre autres justifient de délégations adaptées et souples.

Je proposerai à l'assemblée la mise en place des comités de coordination permanents ou éphémères sur des sujets transversaux.

Aujourd'hui les comités mixité-égalité femmes-hommes, sécurité, événementiels, jury des solidarités rurales, formation des membres ont témoigné de leur pertinence. Ils doivent être reconduits. D'autres pourront être mis en place, sur le fait associatif, sur le suivi des politiques jeunesse... D'autres encore pourront émerger, en fonction de la nature des travaux. Ils seront l'opportunité pour les membres de l'assemblée de s'impliquer plus fortement.

Enfin, je vous proposerai d'adapter nos instances à l'organisation de la gouvernance de la future assemblée régionale. Avec la désignation d'un référent du CESER par commission du conseil régional est un impératif, pour que nous puissions capitaliser sur nos acquis et continuer dans cet objectif d'amélioration des relations entre nos deux assemblées.

En conclusion, ma conception du rôle d'un président de CESER, c'est un chef d'orchestre, qui doit bien connaître sa partition, connaître les instruments qui composent cet orchestre, connaître ses musiciens, savoir à quel moment solliciter le musicien et l'instrument pour qu'il donne toute la mesure de son talent, pour que l'œuvre soit harmonieuse, et donne envie à l'auditoire, de la réécouter, et de revenir à la prochaine œuvre...

Enfin, je souhaite partager avec vous la métaphore des nains sur les épaules du géant, tant elle image pour moi ce qu'est le CESER : un géant, dont un pied est dans la réactivité, et un autre devant pour se projeter dans l'avenir.

Nous sommes les 180 nains sur ses épaules, qui grâce au savoir du géant, peuvent voir plus loin. Je vous invite à monter avec moi sur ses épaules, pour qu'ensemble nous puissions voir plus loin, et nous projeter dans le futur de notre région, pour passer du dire ensemble au faire ensemble....

Je vous remercie de la confiance que vous allez m'accorder.